



Gratification des élèves

Par Enseignante

Bonjour

Je suis enseignante et j'organise régulièrement des actions commerciales afin que les élèves soient efficaces en pratique et en théorie

À la fin de l'année je leurs achète avec les commissions des produits qui leurs tiennent à cœur comme des bons d'achats dans une parfumerie des coffrets avec des produits de beauté des massages

Notre comptable me dit que je ne peux pas faire ça car le commissaire aux comptes estime que je les rémunère

Est-ce vrai ? Est-ce que vous pouvez me transmettre les documents qui prouvent ou non

Merci pour votre aide